



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**

CHAMBRE D'AGRICULTURE
SAÔNE-ET-LOIRE

Service
Territoires

**Monsieur le Président
Communauté de Communes
Entre Arroux, Loire et Somme
1 rue Pasteur – BP 44
71130 GUEUGNON**

Mâcon, le 6 février 2024

Objet

Avis sur modification simplifiée n°1
du PLU de Bourbon-Lancy

Référence

Courrier du 25 janvier 2024

Dossier suivi par

Emmanuel RATIÉ
Pôle Développement Territorial
06.75.35.40.45
emmanuel.ratie@sl.chambagri.fr

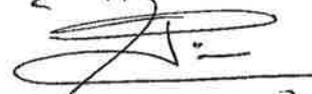
Monsieur le Président,

Le dossier de modification simplifiée n°1 du PLU de la commune de Bourbon-Lancy, qui nous est parvenu le 29 janvier dernier au titre des dispositions de l'article L.153-40 du Code de l'Urbanisme, a retenu toute notre attention.

Le dossier de modification simplifiée n°1, prévoyant de corriger l'article UX3 du règlement écrit (souplesse donnée à la création d'un nouvel accès à la Zone d'Activités Economiques UXa des Chaumets), ne portant pas atteinte à l'économie générale de votre document d'urbanisme, et n'ayant aucun impact sur les surfaces à vocation agricole ou naturelle, nous n'avons pas d'objection à émettre sur ce dernier.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Responsable professionnel
du Pôle Développement Territorial,



LUC JEANNIN

**Chambre d'Agriculture de
Saône-et-Loire**

59 rue du 19 mars 1962
CS70610 - 71010 Mâcon Cedex
Tél : 03 85 29 55 50
Fax : 03 85 29 56 55
Email : accueil@sl.chambagri.fr
www.sl.chambagri.fr

Copie adressée à la DDT à Mâcon

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Etablissement public
loi du 31/01/1924
Siret 18 71 00045 00017
APE 9411Z